

Sujet : En quoi l'année 1789 marque-t-elle une profonde rupture dans l'histoire française?

En 1789, commence la Révolution française, période d'importants bouleversements pour la France. Ces événements s'inscrivent dans un contexte de montée des revendications contre la monarchie absolue de Louis XVI. Le roi décide de réunir les états généraux, mais les événements de 1789 apportent une totale remise du cause du régime.

Ainsi, il s'agit de voir en quoi l'année 1789 marque une profonde rupture dans l'histoire française.

Nous verrons d'abord qu'elle amène la fin de la monarchie absolue, puis nous étudierons l'émergence du peuple comme acteur politique. Enfin, nous analyserons la fin de l'**« Ancien Régime »**.

Tout d'abord, 1789 marque la fin de la monarchie absolue. En effet, dès le 17 juin, les députés du Tiers État se proclament Assemblée nationale, ce qui signifie qu'ils sont désormais les représentants de la nation française, à la place du roi. Le 20 juin, ils prêtent le serment de ne jamais se séparer avant d'avoir établi une constitution pour la France. Ainsi, le régime s'achemine vers une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire une monarchie dans laquelle les pouvoirs du roi sont limités par la loi et la souveraineté appartient au peuple.

De plus, en 1789, le peuple devient un acteur politique à part entière. En effet, il suit de près les événements politiques et y prend part. C'est le cas notamment lors de la prise de la Bastille, qui a lieu le 14 juillet à Paris : 40 000 Parisiens sont acteurs de cette émeute, qui aboutit à la destruction de cette prison symbole de l'arbitraire, mais surtout à la prise d'armes par le peuple. Louis XVI cède à la pression populaire et est contraint d'accepter de porter la cocarde tricolore, symbole des révolutionnaires. De même, en octobre, le roi cède aux émeutes et accepte de quitter Versailles pour le Palais des Tuileries. Le peuple a donc acquis un rôle politique majeur.

Enfin, 1789 constitue aussi la fin de l'**« Ancien Régime »**. Les priviléges de la société d'ordres sont abolis lors de la nuit du 4 août, ce qui signifie par exemple que les membres de la noblesse et le clergé ne sont plus exemptés d'impôts. C'est la fin des trois ordres. Cette décision est renforcée le 26 août par un texte fondamental, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : elle institue un État de droit, garantissant l'égalité en droits entre tous les individus, mais aussi les libertés fondamentales, la fin de la justice arbitraire, etc.

Par conséquent, au cours de l'année 1789, le régime politique de la France est passé d'une monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle. Louis XVI n'est plus roi de France, mais devient roi des Français ; la souveraineté appartient désormais à la nation et le peuple est reconnu comme acteur politique.

Consignes :

- 1) Délimitez et indiquez dans la marge à gauche la structure de la réponse (*introduction, etc.*)
- 2) Soulignez en rouge la problématique, qui est la reprise de la question posée en sujet
- 3) Entourez en rouge les notions, le vocabulaire spécifique
- 4) Entourez en vert les dates
- 5) Soulignez en bleu les connecteurs logiques (*de plus, etc.*)